

## Emploi



### **"L'envie d'analyser et de synthétiser l'information est ancrée dans mon esprit."**

Pascale Outier-Vilain a fait des études d'anglais à Lille avant de suivre les cours de l'INTD. Documentaliste pendant dix ans dans un cabinet d'architecture dans l'Aude, elle a créé ensuite, à Perpignan, "Traverses", une agence d'urbanisme. Pascale Outier-Vilain est la 500e urbaniste qualifiée par l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU).

#### **Pourquoi le choix de la documentation ?**

J'ai décidé de devenir documentaliste après un stage réalisé lors de mes études secondaires à Dunkerque. La réflexion, l'analyse, la synthèse, voilà ce qui avait attiré mon attention pour ce métier. Trop jeune pour intégrer l'INTD après avoir obtenu mon baccalauréat, j'ai choisi de suivre une formation sur la langue anglaise avant d'avoir l'âge requis.

#### **Quelles sont vos premières expériences dans ce métier ?**



J'avais trouvé un travail qui me convenait, non à Paris, comme on aurait pu l'imaginer, mais dans le sud de la France. J'ai refusé un premier emploi que l'on me proposait à Perpignan dans le secteur des fruits et légumes, car c'est un domaine qui ne m'intéressait pas du tout. Or, c'est ce qui est fondamental à mes yeux.

J'ai accepté sans hésiter, en revanche, de gérer la documentation technique dans un cabinet d'architecture et d'urbanisme où l'on considérait qu'il était important d'avoir accès rapidement à une information régulièrement mise à jour.

On était au début des années quatre-vingts et l'informatisation était encore peu présente dans ce secteur qui privilégiait surtout les aspects artistiques. Mais j'ai pu y valoriser mes compétences, en produisant des textes d'analyses et de réflexion dans le domaine de l'urbanisme.

Approfondir un sujet, c'est ce qui m'intéresse vraiment dans l'information-documentation, bien plus que la classification qui ne m'a jamais vraiment passionnée.

### **Pourquoi avoir choisi ensuite le métier d'urbaniste ?**

J'avais acquis une certaine expérience en rédigeant des dossiers mais aussi après plusieurs mandats d'élue locale. Licenciée économique, j'ai obtenu, grâce à une bourse de formation continue, un DESS en urbanisme délivré par l'Université de Perpignan en 1994.



*La profession d'urbaniste n'est pas une profession réglementée mais l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), créée en 1998, peut leur reconnaître une qualification professionnelle.*

*Elle leur est attribuée par une commission spécialisée qui l'accorde en se fondant sur des critères fixés par la Charte européenne des urbanistes, reconnue par l'Union européenne.*

### **En tant qu'urbaniste, avez-vous pu valoriser vos compétences documentaires ?**



Il me semble que je sais entrer facilement dans des textes, comme des codes juridiques. Je sais, sans doute plus facilement aussi, faire un travail de recherche en bibliothèque, réduire de nombreuses pages en quelques lignes. Fabriquer des documents, travailler avec des journalistes, voici ce que la formation de l'INTD m'a certainement apportée. En revanche, pour tous les aspects techniques, je me suis formée moi-même.

### **Aucun regret sur le choix de la documentation dès le départ de votre carrière ?**

Je referais le même parcours, sans hésiter. C'est un sujet qui me reste à coeur, un métier qui continue de m'intéresser. Lorsque l'on parle de documentation, mon attention est immédiatement attirée.

Aujourd'hui, le cabinet d'urbaniste que j'ai créé à Perpignan avec une collègue de ma promotion travaille pour différentes communes. Nous les accompagnons dans la production de documents, ce qui nous oblige à aborder des aspects techniques, pédagogiques mais aussi sociaux, soit des domaines extrêmement variés où la réflexion et l'écrit jouent un rôle fondamental. Toujours la documentation, en quelque sorte !

*Rédigé par ADBS*

*Publication le 22 février 2008 - Mise à jour le 14 octobre 2008*

## Liens utiles

- [Le site de l'OPQU](#) [1]
- [Le portail des urbanistes français](#) [2]

**URL :** <https://www.adbs.fr/groupe/adbs-site-internet/portrait-de-pro-pascale-outier-287296>

### Liens

[1] <https://www.opqu.org>

[2] <http://www.urbaniste.com>